

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 13 Février

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

S'il est une question qui soit de plus en plus digne d'attention, c'est celle de l'assistance par le travail, qui offre le meilleur de tous les moyens d'éliminer les faux indigents par l'offre du travail, et de réduire la mendicité professionnelle.

Ainsi doit-on voir avec une satisfaction profonde les efforts se multiplier sur les divers points du territoire français, pour donner une active impulsion à ce mode si pratique de la philanthropie et de la bienfaisance.

Dans cet ordre d'idées, il est beaucoup moins difficile qu'on ne le croit généralement d'arriver à un résultat, et il n'est pas douteux que si l'initiative privée, aussi bien que le zèle intelligent des municipalités, s'appliquait résolument à des organisations de ce genre, on arriverait très vite à des résultats non moins considérables que précieux.

Il n'y a peut-être pas de démonstration plus frappante de cette vérité que le fait suivant qui vient de se produire à Marseille et qui paraît absolument digne d'attention et d'imitation.

Le 23 janvier 1891, le conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Marseille décidait, qu'après la période de grands froids qu'on venait de traverser « il y avait lieu de chercher à soulager la crise de misères, qui est la suite des maladies, de l'arrêt du travail et des décès dans la classe pauvre ». A cet effet il mettait une somme de 4.000 francs à la disposition d'une société charitable quelconque qui voudrait bien créer une œuvre permanente d'assistance par le travail.

Un mois après, une réunion publique avait lieu pour délibérer sur cette création. Elle était provoquée par « quelques citoyens, qui répondant à l'appel des directeurs de la Caisse d'épargne, s'étaient groupés pour

étudier le projet ». On remarquait dans l'auditoire les éléments les plus variés « appartenant au commerce, à l'industrie, aux corps élus, à la population ouvrière ».

Ce fut M. Eug. Rostand qui se chargea d'exposer au public le but de la réunion. L'orateur parla des mendiants de toutes sortes qui s'imposent à la charité publique, faux malheureux qui n'ont pour tout mal qu'une invincible paresse, et qui, chaque année, enlèvent sou à sou de si grosses sommes au budget de la charité, et diminuent d'autant la part des vrais ayants-droit. Il montra combien il serait utile et profitable de faire la guerre à cette exploitation éhontée, qui finit par rendre sceptiques les cœurs les plus généreux, pris de doute, après avoir été tant trompés, devant des détresses trop réelles, celles des malheureux accablés par un chômage, par la maladie, par la perte d'un des leurs, par une faute parfois ; mais qui, ceux-là, ont la ferme volonté de travailler et cherchent réellement et vainement un labeur quelconque, fût-ce le plus rude de tous.

Après avoir cité les pays qui ont réussi à soulager la vraie misère, en créant des institutions d'assistance par le travail, et montré sur quelles bases on pouvait créer une organisation analogue à Marseille, M. Eug. Rostand proposa à l'assemblée d'adopter une organisation basée sur la composition d'un comité de trente membres, répartis en sections.

La première section était dite du travail provisoire.

« On s'attachera, dit l'orateur, à procurer aux malheureux, hommes ou femmes, qui se plaignent d'être absolument sans ressource et sans travail, un travail facile, accessible à tous, purement temporaire, salarié à un taux qui permette de gagner le prix de la nourriture et de la couchée, tout en recherchant un emploi approprié à leur aptitude.

Après quelques détails sur cette organisation, M. Eug. Rostand arriva à la seconde

section celle de la charité efficace. Celle-ci a pour but, « là où l'aumône est inévitable, d'en faciliter une juste application et de prévenir les secours sans discernement. »

On voit immédiatement que c'est un véritable bureau d'enquête, destiné à prévenir les doubles emplois.

Une troisième section, l'office central d'assistance, était proposée ensuite « en vue de donner une organisation coordonnée aux efforts charitables. »

Qu'entendait par là l'orateur ?

Voici : Elle centralisera tous documents sur les institutions et œuvres de bienfaisance locales, de manière à diriger ceux qui ont besoin de recourir à elles (chose difficile souvent pour les illettrés), et à servir, le cas échéant, d'intermédiaire.

Chacun de vous a passé par là, comme j'y ai passé moi-même : on veut placer un orphelin ou un vieillard ; il y a des œuvres diverses, il faut savoir dans le cadre de laquelle rentre le cas spécial, puis quelles conditions sont exigées. Nous avons peine nous-mêmes à nous débrouiller : qu'est-ce, à plus forte raison, pour ces pauvres gens ?

Le groupe promoteur proposait encore : une section dite de propagande et de finances, ayant pour objet d'étendre le cercle de l'institution et de lui procurer des ressources, en recueillant des adhésions, souscriptions, etc. ; une section de l'Enfance ayant pour objet de diminuer le nombre des enfants vagabonds, mendiants, délaissés, maltraités, ou en danger moral ; — enfin une section de l'Assistance des libérés.

Tous ces articles furent adoptés par l'assemblée et transformés aussitôt en statuts. La Société l'Assistance par le travail était dès lors constituée à Marseille.

Il n'avait fallu qu'un mois pour y arriver, grâce au dévouement des hommes d'initiative qui s'étaient mis à la tête du mouvement.

Sur le champ, on nomme les trente membres du conseil d'administration.

On relevait dans la liste : des médecins,

les avances de Lauretto Mina avec une certaine douceur, sans l'irriter, sans le blesser. Mais sa répugnance fut la plus forte, et elle la laissa percer un peu trop visiblement dans sa réponse.

De ce jour, Lauretto Mina ajouta à son amour la haine, et il devint l'ennemi mortel de la Linda.

— Ah ! elle me méprise ! pensa-t-il, eh bien ! je jure qu'elle sera à moi.

D'anciens camarades qui avaient passé des Italiens à l'Opéra, se rappelaient d'ailleurs, et lui rappelaient en riant, qu'il s'était autrefois vanté, ne pouvant être le premier dans le cœur de la Linda, d'y arriver du moins un jour bon second. Mais, remarquait-on, il n'y paraissait guère, et l'accueil glacé que lui faisait la diva ne devait pas lui laisser beaucoup d'espérances !

— C'est bon ! c'est bon ! répliquait-il en se mordant la moustache, tout vient à point à qui sait attendre : le vicomte absent, je n'ai pas du moins de rival, et je vous parie tout ce que vous voudrez que vous verrez se vérifier, quelque jour, ou quelque nuit, la prédiction de notre ancien patron Pozzoli : « Il l'aura, Laura ! »

C'est dans ces dispositions menaçantes que se trouvait le haineux adorateur de Laura au moment où Antonin arrivait à Paris.

Le comte de Bizeux aurait voulu accompagner son fils, pour ne pas le quitter d'abord, et puis pour veiller sur lui, car Antonin ne devait pas se relever tout de suite de la rude secousse qui avait mis en danger sa vie.

Mais Antonin avait son idée. Il obtint de son père de le laisser partir seul. Il fit pour cela deux

des magistrats, des propriétaires, des négociants, des fabricants, des architectes, des ingénieurs, des membres des corps élus et des ministres du culte et pasteurs.

Le premier fonds de roulement était constitué par les 4.000 francs que le conseil des directeurs de la caisse d'épargne avait votés en faveur de l'œuvre. Il se complétait par la cotisation des adhérents, très nombreux dès le premier jour. Cette cotisation était fixée à 5 francs par an. Le fonctionnement de l'œuvre a été ainsi assuré.

Le résultat qui a été ainsi obtenu à Marseille ne pourrait-il pas être facilement atteint dans un grand nombre d'autres villes où l'importance de l'effort pourrait être proportionnée au but à atteindre ?

Y a-t-il, nous le demandons encore, une question plus digne de toute la sollicitude des pouvoirs publics, de la presse et surtout de l'initiative privée ?

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

L'Angleterre et l'Égypte

D'après des informations puisées à bonne source, dit le *Petit Parisien*, le Cabinet britannique n'est point satisfait de ce qui se passe en Égypte depuis la mort de Tewfik-Pacha.

Les velléités d'indépendance manifestées à divers reprises par le nouveau Khédive à l'égard de l'Angleterre causent à lord Salisbury un très vif ennui et même une certaine inquiétude, qu'augmente encore l'attitude plus hardie de la Porte dans la question de l'évacuation.

Se sentant embarrassé, le chef du Cabinet britannique a eu recours à la Triple-Alliance.

De nombreux télégrammes ont été échangés en ces derniers jours entre le Foreign-Office et les chancelleries de Vienne, Berlin et Rome, auxquelles lord Salisbury a demandé leur appui en vue d'une action à exercer en commun, tant au Caire qu'à Constantinople.

Par une démarche collective avec les puissances centrales, on espère à Londres en imposer au Sultan aussi bien qu'au gouvernement khédivial, c'est-à-dire faire comprendre à ce dernier

concessions : il retarda de huit jours son départ pour donner une semaine de plus à la convalescence, et il s'arrêta au Mans, coupant le voyage en deux étapes pour éviter la fatigue d'une route trop longue.

D'après les annonces des journaux, il s'était fait son programme d'artiste et d'amoureux.

Arrivé à midi à Paris, accompagné d'un seul domestique, il était descendu à son appartement de garçon du boulevard Haussman. Là, il était resté toute l'après-midi, étendu sur son canapé, se reposant, rêvant. A six heures, nous l'avons vu prendre son billet à une agence. Il alla ensuite dîner au café Anglais, et à sept heures et demie il entra à l'Opéra.

Il avait eu cette fantaisie qui avait pris chez lui l'appât d'une idée fixe, de revoir sa femme, de — revoir la Linda — dans le rôle où il l'avait entendue pour la dernière fois sur un théâtre, le jour où il lui avait sauvé la vie.

Il la verrait seul, dans son fauteuil d'orchestre, comme un simple spectateur, sans qu'elle le sût là. Double joie ! double fête ! il retrouverait à la fois sa grande artiste et sa femme adorée, ses émotions d'amateur et ses palpitations d'aimant.

Le fait est qu'après le demi-anéantissement, le demi-mort, d'où il sortait, il ne se rappelait pas avoir jamais senti en lui avec une telle intensité la vie et l'amour. La vie et son amour venaient, en effet, de subir une crise et une maladie. Maintenant, c'était la convalescence ! Et il y avait dans tout son être, dans tout son cœur, une sorte de renaissance, où ses forces et son âme lui semblaient comme renouvelées.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 34

LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

XXII

Représentation des « Huguenots »

Son généreux cœur avait, d'ailleurs, vis-à-vis de Laura, des reproches à se faire ; il avait été injuste, il avait été cruel pour elle. Lui aussi, il avait hâte de la revoir pour lui demander noblement pardon.

Il eut pourtant encore un moment d'inquiétude en voyant parfois, dans les comptes rendus de théâtre, le nom de Lauretto Mina auprès du nom de la Linda. Il se garda d'en parler à son fils ; ce fut Antonin qui en parla le premier.

Il n'avait pas, lui, l'ombre d'un doute. Avec cette intuition qui est comme la seconde vue de l'amour, il avait la conviction absolue que cet homme, ce Lauretto, n'était rien, ne serait jamais rien pour Laura. Lui si ombrageux, si jaloux, comme tous ceux qui aiment véritablement, il se sentait profondément aimé. Il se rappelait leurs dernières journées, leurs dernières caresses, et, quelques torts que Laura crut avoir à lui

reprocher, il savait, en interrogeant son cœur, qu'elle était toujours à lui, et à lui seul.

Il avait raison : non seulement la Linda n'aimait pas le ténor, mais elle le détestait.

Elle le détestait, et, de plus, elle le lui faisait voir.

C'était trop, vis-à-vis d'un homme auquel man- quait à ce point le sens moral.

Laura avait un soupçon vague que Lauretto Mina était pour quelque chose dans le délaissement d'Antonin. Le soir du concert, il n'était pas si loin de Remissy sur l'estrade qu'il n'eût pu lui donner un rapide avertissement.

Laura se rappelait aussi avec quel sourire narquois et méchant, le jour de sa fuite, il l'avait saluée en silence, à l'arrivée du train de Paris ; elle avait aussitôt deviné quelque trahison.

Cependant la fatuité de Lauretto Mina ne se décourageait pas aisément, et, quand il avait revu la Linda au théâtre, il avait essayé encore, avec des formes plus réservées et presque respectueuses, de lui faire agréer sa cour.

S'il n'aimait pas la Linda, il la désirait avec violence, et, comme il le lui avait avoué, plus qu'il n'avait désiré aucune femme. Il lui exprimait cet amour d'un ton sérieux qui ne lui était pas habituel.

— Il la voyait, disait-il, isolée et comme abandonnée ; celui qu'elle appelait à Saint-Malo son mari semblait l'avoir délaissée ; si elle voulait d'un ami, d'un ami dévoué qui se ferait tuer avec joie pour elle, elle n'avait qu'à mettre à l'épreuve son camarade Lauretto Mina.

La prudence aurait voulu que la Linda refusât

que toute tentative de rébellion contre le protectorat anglais serait inutile, et amener d'autre part le Sultan à laisser sommeiller la question de l'évacuation.

L'Angleterre cherche de plus à empêcher qu'Abbas-Pacha ne se rende à Constantinople pour recevoir des mains du Sultan son firman d'investiture, parce qu'elle considère qu'une remise aussi solennelle de ce document au Khédive, accentuerait trop fortement la suprématie du Sultan sur l'Égypte et nuirait, par cela même, au prestige britannique dans la vallée du Nil.

On voudrait donc qu'Adul-Hamid se résignât à envoyer le firman au Caire et qu'il chargeât son commissaire, Mouktar-Pacha, de le remettre au successeur de Tewfik.

Les cabinets de la Triple-Alliance se sont, paraît-il, déclarés prêts à soutenir la politique anglaise en cette circonstance.

Les Affaires du Touat

M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, vient de partir pour le Sud-Oranais.

On croit que M. Cambon se rend à Ain-Sefra, où aurait lieu une grande réunion des chefs indigènes de l'extrême Sud, à laquelle assisterait le chérif d'Ouazzan, Abd-es-Selam, cousin de l'empereur du Maroc.

L'influence d'Abd-es-Selam est grande sur les Khouans de sa secte qui sont en majorité dans le bassin de la Moulouya et dans le Sud-Oranais. Aussi, depuis de longues années, est-il en relations étroites avec le gouvernement général de l'Algérie.

Sa présence serait de nature à contribuer au rapprochement des populations de l'extrême-Sud et notamment du Touat.

La Marine française et la Marine russe

En même temps que le gouvernement de la République décidait de montrer d'une façon plus suivie le pavillon français dans le Levant, par l'envoi d'une division navale qui est en ce moment sur les côtes d'Égypte, le tsar prenait une résolution analogue, et donnait l'ordre d'envoyer une division navale dans le Levant, où elle a dû arriver jeudi.

La division française, qui est à Port-Saïd, va quitter ce point pour aller dans l'Archipel et au Pirée, où résidera quelque temps la division russe, qui, arrivée à Alexandrie, va faire une tournée, et aura l'occasion de se rencontrer avec la division française, très probablement au Pirée.

Société des Agriculteurs de France

L'ouverture de la session générale de la Société des agriculteurs de France a eu lieu jeudi à deux heures, à l'hôtel Continental, sous la présidence du marquis Dampierre. Le président a ouvert la séance par un discours, dans lequel il a exprimé l'espoir que l'établissement des nouveaux tarifs douaniers aurait d'excellents résultats pour les intérêts représentés par la Société. Il a ensuite constaté les progrès faits par la Société des agriculteurs, qui, dans l'année dernière, a enregistré quinze cents adhésions nouvelles.

La Société des anciens militaires

Le conseil d'Etat a approuvé le projet de décret, tendant à reconnaître d'utilité publique la société de secours mutuels des anciens militaires de terre et de mer, dont le siège est à Paris. Cette société, approuvée par arrêté ministériel

Il aimait Laura avec attente et avec ivresse, plus et mieux qu'il ne l'avait jamais aimée.

Arrivé, comme un provincial, une demi-heure avant le lever du rideau, il admira l'escalier, le foyer, les peintures de Paul Baudry, la salle; il s'extasia des toilettes s'enlevant en clair sur le rebord rouge des loges; il s'émerveilla des colonnes de marbre polychrome du bronze des candélabres, de l'or des lustres, du vaste rideau de pourpre qui allait se lever tout à l'heure sur l'apparition de la Linda.

Un bourdonnement sourd de conversation emplissait la salle; les violons et les basses s'accordaient confusément. Il aimait cette rumeur, comme il aimait celle de l'Océan.

Le chef d'orchestre leva son bâton de mesure pour l'ouverture, la pièce commença; mais Antonin qui savait la partition par cœur, écoutait comme dans un songe, il ne vit que passer vaguement Lauretto Mina. Tout son être attendait Laura.

Lorsqu'elle entra enfin, lorsqu'elle passa voilée, au fond de la scène, il eut un élan fou vers elle et faillit jeter un cri. Il se retourna pour voir si on ne le remarquait pas. Mais non; grâce à l'habitude instinctive acquise, il était resté correct.

La représentation suivit son cours dans cette espèce d'enchantement.

Au deuxième acte, la Linda fut admirable dans le duo avec Marcel. Elle dit la phrase :

L'ingrat, d'une offense mortelle

avec un sentiment si pénétrant et si tendre de regret, que les yeux d'Antonin se remplirent de larmes.

du 3 mai 1870, a pour but : 1° d'assurer à chaque sociétaire une subvention en argent, des soins médicaux et pharmaceutiques en cas de maladie et pendant sa convalescence constatée par un médecin de la société; 2° de pourvoir aux dépenses de ses funérailles et d'accorder, au moment de son décès, à sa veuve ou à ses enfants âgés de moins de 15 ans révolus, un secours en argent une fois payé; 3° de donner au sociétaire l'assurance qu'en cas de décès, sa veuve et ses enfants seront encouragés et aidés par une sorte de tutelle bienveillante; 4° la société se propose, dès que ses ressources le permettront, de constituer des pensions de retraites pour les militaires ayant atteint l'âge de 65 ans; 5° d'accorder un secours éventuel aux sociétaires infirmes et ne réunissant pas les conditions exigées pour avoir droit à une pension; 6° de contracter pour chaque année des assurances collectives en cas de décès, conformément à la loi du 11 juillet 1868 et au décret de la même année pour l'exécution de ladite loi.

Angleterre

Londres 9 février.

L'ouverture du Parlement s'est effectuée aujourd'hui. Il a été donné lecture d'une adresse de la reine qui est très courte.

« Mes relations avec les autres puissances, dit le message royal, continuent d'être amicales. J'ai perdu, dans la personne du vice-roi d'Égypte, un allié loyal dont le sage gouvernement a, dans un petit nombre d'années, largement contribué à rétablir la prospérité et la paix dans son pays.

« J'ai pleine et entière confiance que la même politique judicieuse sera suivie par son fils qui a été nommé son successeur, d'accord avec des promesses antérieures, par Sa Majesté impériale le sultan.

« Milords et messieurs, des projets de loi ayant pour objet d'appliquer à l'Irlande les principes de gouvernement local qui ont déjà été adoptés dans la Grande-Bretagne vous seront soumis, et je suis convaincue qu'il sera possible d'examiner celles des dispositions relatives au gouvernement local en Angleterre que, vu le manque de temps on a dû laisser de côté dans le bill qui a été présenté précédemment.

« Une mesure ayant pour but d'augmenter le nombre des petites propriétés foncières dans les districts agricoles sera soumise à votre approbation. On vous demandera d'examiner un projet de loi étendant à l'Irlande les avantages des écoles subventionnées et contenant d'autres dispositions relatives à l'instruction primaire dans ce pays. »

Espagne

Xérès, 10 février.

L'exécution des quatre condamnés anarchistes a eu lieu simultanément, ce matin sans accident.

L'échafaud, sur lequel on avait dressé quatre garrots au poteau d'environ deux mètres de hauteur, avec un banc au pied de chacun d'eux, était construit sur la place située devant la prison.

Les condamnés, suivant l'usage, sont montés à l'échafaud accompagnés de prêtres. Chacun des quatre bourreaux a fait asseoir un condamné sur un banc, l'a attaché au poteau, puis a pris le cou du patient dans un anneau de fer attaché au poteau. Derrière le poteau se trouve une vis que le bourreau tourne au moyen d'un levier.

La strangulation du condamné est instantanée.

Son émotion fut portée au comble par le récitatif de Valentine, qui ouvre le troisième acte et qui commence par ce vers :

Je suis seule chez moi, seule avec ma douleur

— Et lorsque Laura jeta ce cri douloureux :

Vous qui l'avez permis, ce funeste hyménée,
Mon Dieu daignez du moins, pour alléger mes maux,
Chasser un souvenir fatal à mon repos !

la vibration de sa voix merveilleuse fut si poignante et si vécue, il était palpable et certain pour Antonin que c'était Laura qui se lamentait, et non plus Valentine, qu'une sorte de terreur glacée courut par ses veines; il pensa qu'elle l'avait reconnu dans la salle et que c'était pour lui seul qu'elle chantait, à lui seul qu'elle s'adressait.

Jusqu'à-là pourtant, dans ses impressions, tout s'était passé, pour ainsi dire, entre elle et lui.

Il eut, au quatrième acte, un autre genre d'épreuve à subir.

Après la bénédiction des poignards, Raoul reste seul avec Valentine.

Raoul, ce soir-là, on s'en souvient, c'était Lauretto Mina.

Le duo sublime commença. Dans ce duo, la musique a fait ce que ne pourrait faire aucun autre art, ni la peinture, ni la poésie, elle y fait tenir l'amour tout entier, l'amour de l'âme et l'amour des sens. Il y a dans ce duo suprême, avec tous les déchirements de la passion, avec toutes les affres de la douleur et de la terreur, il y a toutes les délices et toutes les extases de la volupté.

Et Raoul c'était Lauretto ! et Valentine, c'était Laura.

L'évêque de Cadix avait été reçu hier par la reine régente, de laquelle il avait sollicité la grâce des condamnés.

Les ministres, consultés par la reine, ont été d'avis que, en présence de l'énormité des crimes commis, ils ne pouvaient pas lui conseiller de faire grâce.

Madrid, 11 février.

On rapporte que deux des condamnés exécutés hier matin à Xérès ont pris la parole sur l'échafaud.

L'un d'eux aurait dit : « Peuple de Xérès, je meurs martyr de la cause anarchiste, je suis une victime innocente des bourgeois. Puisse ma mort servir d'exemple. » Et un peu après : « Je parle à tous, s'écrie-t-il, et personne ne m'écoute ! » Une fois assis sur la banquette, il continua en disant : « Il est malheureux que pour quelques canailles les défenseurs de la révolution sociale paient avec leur vie... »

Le bureau l'interrompit en faisant tourner la vis.

L'autre condamné dit seulement ces mots : « Habitants de Xérès, je suis innocent ! »

Barcelone, 11 février.

Une collision s'est produite entre la police et les anarchistes. Quelques coups de revolver ont été échangés.

Plusieurs anarchistes ont été arrêtés. Des armes et des proclamations, ont été saisies. Un drapeau noir a été trouvé au cours des perquisitions.

Les principaux chefs anarchistes ont été emprisonnés.

Parmi les arrêtés se trouvent deux Français, Paul Bernat et Émile Hugas, habitant Gracia, de Dios, et quatre Italiens, Schichi, Paoli, Tomasi et Archeri. Ils sont accusés d'avoir fait de la propagande anarchiste. Ils seront expulsés.

Le gouvernement a décidé d'empêcher les étrangers de venir propager les doctrines révolutionnaires en Espagne.

Ce matin le local de l'Association des charpentiers était tendu de draperies noires portant des inscriptions en l'honneur des « victimes de Xérès. »

La police a arraché les tentures et arrêté huit individus qui se trouvaient dans le local.

Entre hier et aujourd'hui on a opéré dix-huit arrestations.

Le Parquet a découvert ce soir, au cours de perquisitions faites dans le domicile du nommé Paul Bernat, deux grandes bombes en fer chargées, d'après les informations de la police on avait préparé ces deux bombes en vue de les faire éclater cette nuit.

A Reus, plusieurs anarchistes ont été arrêtés pour attentat à la liberté du travail.

Les autorités agissent avec une grande énergie. Les autorités militaires instruisent le procès relatif à l'explosion d'hier à Barcelone, car un officier se trouvait parmi les blessés. Le pétard qui a éclaté était chargé à mitraille et à la dynamite.

Chine

Le voyageur français Vidal, qui avait entrepris de pénétrer dans la ville chinoise de Yarkand, a été capturé, il y a quelque temps, par des brigands, en traversant le Kaschgar avec une caravane de marchands kirghises, et emmené à Yarkand même, où il se trouve prisonnier, mais sain et sauf.

Antonin avait déjà entendu plusieurs fois la Linda dans ce rôle. Elle le chantait en ce temps-là avec son talent et sa virtuosité ordinaires et elle y mettait sans doute beaucoup de vigueur et d'expression; mais jamais elle n'y avait mis cet emportement de passion et d'ivresse. Autrefois elle comprenait, elle devinait; aujourd'hui elle éprouvait, elle se souvenait.

Et si se passait dans l'âme d'Antonin cette hallucination étrange : quand il vit Laura — car ce n'était plus Valentine — se jeter suppliante aux pieds de ce Lauretto, — car ce n'était plus Raoul, une jalouse amère s'empara de lui.

Peu à peu la puissance du jeu de la Linda finit par mettre à la place de la fiction une réalité terrible; la salle, le public, les décors disparurent et il lui sembla qu'il assistait, invisiblement et muet à une véritable scène d'amour entre sa femme et cet homme.

— Si grande tragédienne qu'elle soit, se disait-il dans sa pensée confuse, est-ce qu'elle pourrait, si ce Lauretto lui était seulement indifférent, est-ce qu'elle pourrait l'envelopper de ces chaudes étreintes, de ces supplications ardentes ? est-ce qu'elle pourrait, si elle ne l'aimait pas, l'attirer et le retenir sur son cœur avec cette frénésie de tendresse et de douleur.

Et quand Laura jeta l'appel désespéré :

Reste, Raoul ! reste ! je t'aime !

Antonin se mordit la main pour ne pas lui crier :

— Misérable !

Raoul s'enfuit et Valentine tombe évanouie.

Antonin resta dans son fauteuil comme évanoui

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Conférence-Concert

Nous pouvons annoncer comme certain que la Conférence-Concert au profit du monument Clément-Marot, aura lieu le samedi, 20 février.

Outre l'éminent conférencier M. Gustave Larroumet, membre de l'Institut, qui a formellement promis le concours de sa parole, nous aurons la bonne fortune d'entendre M. Soulacroix, le sympathique baryton de l'Opéra-Comique, dont le concours est assuré.

Brillante soirée pour la société Cadurcienne.

Université

Le Bulletin du ministère de l'instruction publique publie les promotions qui auraient dû être faites le 1^{er} janvier.

Nous sommes heureux de compter parmi les nouveaux promus : MM. Lanaspéze, professeur de Mathématiques, et Petit, professeur de Physique au Lycée, qui passent de la 5^e à la 4^e classe de leur emploi.

Notre compatriote, M. Ségué, professeur de Mathématiques au Lycée de Laval, est également promu de la 3^e à la 2^e classe.

Nos félicitations.

Nos compliments aussi et pour le même motif, à M. Mauxion, professeur de Philosophie au Lycée de Pau, et à M. Blondin, professeur de Physique au Lycée d'Orléans, qui étaient tous deux, il y a très peu de temps, au Lycée de Cahors.

M. Cros, professeur de physique (1^{er} ordre) au collège de Figeac est promu de la 4^e à la 3^e classe. M. Tissède, professeur d'allemand (1^{er} ordre), au collège de Figeac, est promu de la 4^e à la 3^e classe.

M. Jean, professeur de mathématiques (2^e ordre), au collège de Figeac, est promu de la 2^e à la 1^{re} classe.

M. Bertal, professeur de lettres (2^e ordre), au collège de Figeac, est promu de la 4^e à la 3^e classe.

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

Examens

Les examens pour l'admission dans le cadre auxiliaire de l'intendance militaire commenceront le 25 avril prochain.

Les demandes d'admission au concours devront parvenir au directeur du service de l'intendance avant le 28 mars prochain.

Les conditions du concours sont indiquées au Journal officiel du 3 février 1892.

Adjudication

Jeu, à 2 heures, a eu lieu à la préfecture, l'adjudication des travaux d'entretien des routes nationales du département du Lot pour une période de six années.

1^{er} lot, sis entre la limite de la Corrèze et le point de bornage 23 kilomètres, mise à prix 15,400 fr., a été adjugé à M. Matarre, Pierre, de Souillac, avec un rabais de 3 0/0.

lui-même.

Il revint à lui-même aux premières mesures du trio entre Valentine, Raoul et Marcel, et la présence d'un troisième personnage suffit, chose étrange, à le réveiller de ce cauchemar affreux et à le ramener à la situation théâtrale; ses yeux se dessillèrent; Laura, redevenue pour lui Valentine jouait admirablement un rôle dans un admirable drame, rien de plus.

Et si elle jouait avec cette ardeur et cette flamme, si elle mettait dans ce duo de l'amour éperdu sa passion personnelle, et, pour ainsi dire, ses entrailles, ce n'était pas ce comédien quelconque qu'elle adorait, qu'elle adorait avec cet abandon et ces larmes, c'était l'homme qu'elle aimait, l'homme absent, mais présent toujours, qui lui avait révélé le premier les joies célestes que peuvent goûter deux âmes unies.

Et maintenant Antonin était tenté de rire de la douloureuse vision qu'il venait d'avoir, comme on rit quand le jour montre les objets sous leur vraie forme, des mensonges et des illusions de la nuit.

Il était tout à fait rassuré et calmé lorsque le rideau tomba, à la fin de la représentation, pour se relever sur les deux rappels successifs que le public enthousiasmé fit à la Linda.

Antonin n'avait donc plus qu'à exécuter la résolution qu'il avait prise, avant même de partir pour Paris.

(A suivre.)

PILULES GICQUEL. la Boîte 11.50

2^e lot, sis entre les points de bornage 28 kilomètres et 66 kilomètres 500, mise à prix 17,040 fr., a été adjugé à M. Ascarou, Jean, de Payrac, avec un rabais de 2 0/0.

3^e lot, sis entre les points de bornage 66 kilomètres 500 et 87 kilomètres, mise à prix 35,400 fr., a été adjugé à M. Vialard, Baptiste, de Cahors, avec un rabais de 21 0/0.

4^e lot, sis entre les points de bornage 87 kilomètres et 106 kilomètres 697, limite du département, mise à prix 22,800 fr., a été adjugé à M. Gayet, Urbain, de Cahors, avec un rabais de 1 0/0.

5^e lot, sis entre le point de bornage 0 k. et 45 k. 452 (rencontre de la route nationale n° 20 au pont Louis-Philippe), mise à prix 29,400 fr., a été adjugé à M. Fourès, Pierre, de St-Médard-Catus, avec un rabais de 1 0/0.

6^e lot, sis entre la route nationale n° 20 à Rengourd 45 kilomètres 452 et 88 kilomètres 386 (limite du département), mise à prix 45,000 fr., a été adjugé à M. Gayet, Urbain, de Cahors, avec un rabais de 1 0/0.

7^e lot, sis entre la rivière du Lot et la limite du Cantal, mise à prix 19,000 fr., a été adjugé à M. Goutal, Xavier, de Figeac, au prix du devis.

8^e lot, entre Figeac et le point de bornage 35 kilomètres 500, mise à prix 27,000 fr., a été adjugé à MM. Liauzu, Jean et Delluc, Jean, de Lacapelle-Marival, avec un rabais de 12 0/0.

9^e lot, sis entre le point de bornage 35 kilomètres 500 et la limite de la Corrèze, mise à prix 18,000 fr., a été adjugé à M. Dauroc, Julien, de Bretenoux, avec un rabais de 18 0/0.

NECROLOGIE

Nous lisons dans la *Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour* :

Le 1^{er} février s'est éteinte à 82 ans, dans sa villa d'Argelès-sur-Mer, M^{me} de St-Malo, veuve de M. de St-Malo, ancien député du Pas-de-Calais et fille du baron de Torcy, capitaine des gardes wallonnes, chevalier des ordres de St-Louis et de Malte. Elle avait épousé en premières noces le représentant d'un des plus grands noms du Quercy, M. François d'Hébrard de St-Sulpice du Rocal, frère du colonel Antoine d'Hébrard, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis et fils du colonel Jacques d'Hébrard, chevalier de St-Louis.

Elle n'eut de cette première union qu'un fils unique, père de M. Fernand d'Hébrard, membre de la Société des Etudes du Lot.

La maison de Moullart de Torcy est fixée en Artois depuis 1270, elle est alliée aux Colbert, Campaigno, Fromessent, Tenremonde, du Chatelet, etc. Elle a donné à l'Eglise et à l'Etat plusieurs personnages de marque.

La maison d'Hébrard de St-Sulpice du Rocal, l'une des plus illustres du Haut-Quercy, compterait parmi ses membres St-Sulpice, archevêque de Bourges ; elle est originaire de la terre et baronnie de St-Sulpice en Quercy, qui lui appartient depuis l'année 1108 et qu'elle possède encore. Ce titre fut confirmé par Henri III, le 9 septembre 1555 en faveur de Jean d'Hébrard, époux de Claude de Gontaut-Biron et qui fut depuis chevalier des ordres du Roy et ambassadeur en Espagne.

Sa filiation prouvée remonte au début du XII^e siècle, mais Malleville et plusieurs savants auteurs lui donnent une origine carlovingienne. Elle s'est unie aux Crussol d'Uzès, d'Albert de Luynes, Durfort, Gontaut-Biron, Lévis, Preyssac, Lostanges, Cardaillac, Roquefeuil, Ricard de Gourdon Genouillac, La Valette-Parisot, Gourdon etc., etc. Elle a possédé 8 terres titrées et 75 seigneuries et elle a donné 1 cardinal, 1 archevêque, 7 évêques dont Antoine d'Hébrard, l'illustre évêque de Cahors, 2 ambassadeurs, plusieurs chevaliers du St-Esprit, de Malte, de St-Louis et de la Légion d'honneur. Sept de ses membres ont été tués au service du Roy. Et elle a été maintenue dans sa noblesse de race par arrêt du conseil d'Etat en 1785.

Catherine d'Hébrard, qui épousa en 1587 le marquis de Lauzières-Thémines, maréchal de France, fut la grand'mère des duchesses d'Estree, d'Arpajon et de Levis-Ventadour.

Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, était le petit-fils de Claude-Simone d'Hébrard, marquise de Lostange de St-Alvère, femme d'un sénéchal du Quercy.

Catus

Depuis quelques jours, plusieurs loups parcourent la contrée et commettent de nombreuses déprédations dans les communes d'Uzech, Peyrilles, Thédirac, Catus, etc.

Ces animaux, dont l'audace est inconcevable, enlèvent les plus forts agneaux, les brebis même, et les emportent, avec une grande facilité, à la barbe des bergers, sans se laisser le moins du monde émuvoir par les cris et les menaces de ces derniers.

Cependant, mercredi, à Roques, près Catus, un loup tombant à l'improviste sur un troupeau de moutons gardé par deux petites filles âgées d'une dizaine d'années environ, se précipita sur

un agneau et se mettait en devoir de l'emporter. Mais il avait compté sans le courage d'une des fillettes qui, courant immédiatement, saisissait elle-même l'agneau et faisait, mais en vain, tous ses efforts pour l'arracher à son agresseur. C'est alors que la deuxième fillette eut la présence d'esprit d'ôter ses sabots et de les frapper fortement l'un contre l'autre en poussant des cris et en faisant tel bruit que le loup, effrayé, finit par lâcher prise et s'enfuir.

Il serait à désirer qu'une battue vint nous débarrasser de ces hôtes incommodes et dangereux.

Tribunal correctionnel de Cahors

A l'audience de jeudi, le tribunal a condamné à 6 jours de prison et aux dépens, le curé de Martignac, pour paroles injurieuses à l'égard du juge de paix de Puy-l'Evêque.

Dans la même audience, le tribunal a condamné la femme Couffignal à trois amendes de 15 fr. chacune pour exercice illégal de la médecine. La femme Vigé, qui était poursuivie comme complice, a été acquittée.

Les lavages des mines

L'administration supérieure a fait notifier aux directeurs des houillères de Decazeville, du Gua et de Cransac d'avoir à prendre des mesures sérieuses afin que les eaux provenant des lavages des charbons, soient épurées et n'arrivent pas dans le lit du Lot chargées de poussière de charbon.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 6 au 13 février 1892

Décès

Labro Marcelin, 57 ans, rue Fénelon, 1.
Henras Lucien, 31 ans, boul. Gambetta, 103.
Bertrand Marguerite, rue du Portail des Augustins.
Vignals Marie, 68 ans, rue du Château, 9.
Mignot Louis, 48 ans, rue des Boulevards, 20.
Hugou Antoinette, 73, ans rue St Pierre, 13.

Musique du 7^{me} de ligne PROGRAMME du 14 FÉVRIER 1892

de 3 heures à 4 heures du soir (Allées Fénelon)

Salut lointain (pas redoublé) Doering
Si j'étais Roi (ouverture) Adam
Le Bravo (valse) Salvayre
Les Dragons de Villars (fantaisie) Maillard
Echos du Quercy (mosaïque) Kelsen

Théâtre de Cahors

Jeudi, 25 février 1892

Représentation Extraordinaire

DONNÉE PAR

La Société des Artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique Traduction du drame de Victor Hugo

HERNANI

Grand-Opéra en 4 actes et 5 tabl., mus. de Verdi

INTERPRÉTÉ PAR :
MM. BRÉMOND, de l'Opéra-Comique (1^{er} ténor)
SASSARD, du Théâtre-Lyrique (1^{er} baryton)
LAMARCHE, de l'Op.-Comique (1^{re} basse)
M^{lles} DUQUESNE, de l'Op.-Com. (1^{re} forte chan.)
VIAL, de l'Opéra (2^e Chanteuse légère)
MM. ESPINASSE, de l'Op.-Com. (2^e Ténor)
ZOCONI, de l'Opéra (2^e Baryton)

Nous nous plaignons à espérer que le public de Cahors fera à cette œuvre magistrale l'accueil empressé qu'elle mérite et voudra applaudir les artistes de choix qui s'en feront les interprètes.

Aussi engageons-nous vivement nos concitoyens à retenir leurs places à l'avance.

Causeries agricoles

Petite encyclopédie agricole et horticole

LA BETTERAVE (Suite)

Ordinairement nous faisons un semis dans le jardin, et quand les plants sont assez forts, nous les mettons en place en observant les distances indiquées ; pour cela il faut qu'il pleuve à propos.

Plus nous les soignons, plus le sol se trouve amélioré.

Les feuilles fraîches non mouillées nous fournissent une précieuse ressource pour la nourriture du bétail ; mais nous nous gardons bien d'y toucher avant le mois de septembre, ce serait nuire au développement de la plante. On ne devrait même jamais l'effeuiller.

Les racines, agréables à nos vaches, contribuent à l'abondance et à l'amélioration du lait. Cuites au four, nous les mangeons en salade ; la meilleure variété pour cela est la rouge dite de Castelnaudary.

En octobre ou en novembre, par un temps sec, nous arrachons nos betteraves ; comme le collet pousserait pendant l'hiver nous le coupons et les empilons avec ordre dans un lieu sec à l'abri du froid.

Pour transplanter les porte-graines nous y apportons le plus d'attention dans le choix. Si nous commettons la faute de semer de la graine récoltée sur des plants chétifs ou de formes défectueuses, nous aurions des racines bifurquées de peu de valeur.

Pour soutenir la tige principale avec ses gros rameaux auxquels nous supprimons les pousses tardives, nous mettons un tuteur. Nous les taillons à l'extrémité et ainsi les graines du milieu sont plus belles et meilleures.

Quand les tiges poussent, nous surveillons de près les petits oiseaux qui en sont très friands, puis nous les coupons ; pour achever la maturité de la graine à moitié mûre, nous suspendons les semenceaux, les racines en l'air contre une muraille à l'exposition du midi, ensuite nous égrenons et conservons les semences dans de petits sacs.

L'Instituteur. — Les grandes guerres que la France soutenait contre toute l'Europe, au commencement du siècle, empêchaient les communications de notre pays avec l'Amérique qui fournissait la canne à sucre. Forcément on dut remplacer ce produit par la matière sucrée de certaines plantes indigènes. Le maïs, la carotte, la châtaigne en fournirent, mais la plus riche fut la betterave où le sucre avait été signalé en 1745 par Margral, chimiste prussien. Après diverses tentatives infructueuses, M. Crespel-Delisse, en 1810, et M. Benjamin Delessert, en 1812 ; le premier, dans le département du Nord, l'autre dans celui de la Seine, eurent le bonheur de résoudre le problème, les procédés de culture et d'extraction en France ont rendu la fabrication du sucre de betterave facile et elle a pris le plus grand développement.

Cette industrie florissante a son siège principal dans les départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais.

LE TOPINAMBOUR

Nous plantons le topinambour au printemps ; si le cultivateur comme la pomme de terre, et comme il ne craint pas la gelée, nous l'arrachons seulement pour le faire consommer.

Ses racines rafraichissantes, crues ou cuites, sont une bonne nourriture pour tous les bestiaux. Cette plante, dédaignée de la plupart des cultivateurs, nous rend les plus grands services.

Là où les terres sont peu favorables à la culture d'autres racines fourragères, le topinambour est spécialement indiqué. Je ne lui connais aucun défaut et je lui trouve une foule de qualités ; c'est à tort qu'on lui reproche son obstination à se reproduire indéfiniment dans le sol dont on lui a permis, une fois, de se mettre en possession.

L'inconvénient ne s'est jamais présenté chez nous ; une culture quelconque lui succédant, l'a fait disparaître pour toujours.

Je serais reconnaissant à Monsieur l'Instituteur de m'aider à le faire pénétrer dans toutes les fermes du Causse.

— Sur les recommandations d'un agriculteur en qui j'ai toute confiance, j'engage fortement les propriétaires à essayer dans leurs terres, la culture d'une plante qui leur rendra vraiment des services.

Ce tubercule, très répandu dans les contrées pauvres de l'Alsace, offre même quelques ressources pour la cuisine ; on l'apprête de diverses manières, comme les pommes de terre. Il donne de l'alcool mais de faible qualité.

(A suivre.) J. MEULET, Instituteur public à Carluet.

FAITS DIVERS

« Diplôme de conseiller municipal »

Plusieurs journaux racontent qu'il y a quelques jours le président de la République recevait une lettre d'un bon paysan de province qui lui renvoyait son « diplôme de conseiller municipal », en s'excusant de son mieux de ne pouvoir en payer la valeur (2 fr. 50). Dans la lettre se trouvait le fameux diplôme. Encadré de guirlandes de couleur verte, imprimé sur beau papier glacé, ce document a pour titre : « Diplôme de conseiller municipal », et porte une sorte de sceau d'apparence officielle. A sa partie inférieure figure la mention suivante :

« Fait sous le gouvernement de la République. — Le ministre de l'intérieur, CONSTANS. — Le directeur (signature illisible). — Le président de la République, CARNOT. »

M. Carnot, fort surpris, communiqua cette lettre au ministre de l'intérieur, qui prescrivit une enquête. On découvrit qu'un industriel avait fondé une agence portant le titre de : « Société de diplômes commémoratifs des conseillers municipaux » et qu'il avait envoyé à chacun des 500,000 conseillers municipaux de France un diplôme.

Chaque conseiller municipal, en même temps qu'il recevait un diplôme, était informé que, si le parchemin n'était pas retourné dans trois jours à la Société des diplômes commémoratifs, elle considérerait qu'il tenait à conserver ce souvenir des hautes fonctions auxquelles ses concitoyens l'avaient appelé et qu'elle lui ferait présenter une quittance de 2 fr. 50, prix du diplôme.

Inutile d'ajouter que de nombreux conseillers municipaux se sont laissés tromper par l'apparence officielle de ce diplôme ; ils l'ont conservé, l'ont fièrement encadré, fixé sur le mur de leur chambre et ont versé 2 fr. 50 à l'agence. Il est probable que le trop malin industriel va être poursuivi.

Un Officier payeur arrêté

Lyon, 11 février.

Un vif émoi règne au 9^e de ligne, à la caserne du fort de Lamotte, où on a arrêté le lieutenant faisant fonctions de trésorier-payeur, nommé Babolat. Le 1^{er} février, Babolat toucha le prêt et ne le distribua que deux jours après. Le sergent-major, étonné de cette manière de faire, en référa au colonel, qui, immédiatement, ordonna une enquête.

La vérification des livres fit ressortir un déficit de 2,000 fr. Babolat a été aussitôt arrêté et écroué à la prison des Recluses.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat Méiez-vous des contrefaçons !

Livres à crédit

Charton-Tour-du-Monde, collection complète 1860-1890, 63 volumes brochés 450 fr. au lieu de 800 fr., payable 10 fr. par mois.

Magasin d'éducation et de récréation, collection complète de l'origine à 1891 : 54 volumes in-4^e, brochés 216 fr., au lieu de 378 fr., payable 15 fr. par trimestre.

Expédition franco dans toute la France. Librairie MALEVILLE, Libourne (Gironde).

Bourse de Paris

Cours du 12 février 1892

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt. 95 75
3 0/0 amortissable.....compt. 97 10
3 0/0 Emprunt 1891.....compt. 94 80
4 1/2 0/0 1883.....compt. 105 15

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE..... 4475 >
CRÉDIT FONCIER..... 1225 >
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE..... 475 >
COMPTOIR N^o D'ESCOMP^{te}..... 510 50
EST (Chemin de Fer)..... 895 >
LYON..... 1477 50
MIDI..... 1267 >
NORD..... 1775 >
ORLÉANS..... 1525 >
OUEST..... 1058 75
GAZ, C^{ie} parisienne..... 1400 >
CANAL DE SUEZ..... 2677 50
CANAL DE PANAMA..... 24 >
Etablissements DECAUVILLE..... 240 >

REVUE HEBDOMADAIRE

Les affaires sont toujours calmes, cependant depuis deux jours, le marché manifeste quelques velléités de sortir de sa torpeur.

Il faut dire que le comptant fait preuve d'un peu plus d'activité.

Le 3 0/0 est à 95.80, le nouveau à 94.85.

Les actions de nos grandes sociétés de Crédit sont sensiblement améliorées. Le Crédit Foncier est à 1220. Les obligations foncières et communales ont toujours un marché suivi.

La Banque d'Escompte est à 220. Elle devrait reprendre. Le Crédit Lyonnais tend à regagner le cours de 800.

La Société Générale en raison de son classement varie peu à 475.

Sur des bruits qui ne paraissent reposer sur aucun fondement, la Banque de Paris n'est qu'à 645.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer varient peu.

Les voies ferrées économiques sont très bien tenues à 535. Il n'est pas surprenant que le public rendu prudent par l'expérience se porte de préférence sur des titres comme ceux-ci possédant les plus sérieuses garanties.

A noter cette semaine un vif mouvement de hausse sur le Suez.

Les fonds étrangers bien que moins brillants que nos rentes font assez bonne contenance. Par contre l'Extérieure est toujours faible.

Le Portugais est délaissé on n'ose s'engager sur ce fonds avant d'être fixé sur les sacrifices qui seront demandés aux porteurs.

En Banque, la Morena se tient bien malgré baisse qui la touché les valeurs similaires.

La part de Souffres Romains s'est avancée cette semaine à 150. C'est une hausse importante depuis l'introduction de ce titre à la cote.

Nous avons souvent parlé de valeurs industrielles susceptibles de plus value. Il nous faut noter à ce sujet les actions de la Cie des phosphates de France. Cette société ne cesse de se développer, elle vient d'acquies en Floride des gisements d'une richesse exceptionnelle. Les administrateurs savent payer de leur personne. Deux d'entre eux sont allés en Floride reconnaître les gisements et mettre en marche l'exploitation. Le capital de la Société est de 5 millions de francs. Le dernier exercice a donné un dividende de 25. L'action n'est encore qu'à 548,75. Il y a une marge importante à la hausse

C'est avec le Goudron Guyot (liqueur et capsules) qu'ont été faites les expériences dans sept hôpitaux de Paris et dans les principaux hôpitaux de Belgique, Espagne, Autriche, etc.

« A l'intérieur, le goudron agit en augmentant la dose des urines, excitant l'appétit, accélérant la digestion. On le prescrit surtout contre les catarrhes chroniques du poumon et de la vessie. »

St-GENÈS (Puy-de-Dôme)

J'avais des maux de tête et une faiblesse, pas d'appétit, souvent je vomissais de la bile. J'ai pris des bonnes Pilules Gicquel ; elles m'ont complètement guéri et m'ont donné beaucoup d'appétit.

Signé : FAUCHER, à St-Genès.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES,

LA REVALESCIERE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix ; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques : « Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. Mlle GAUGUEN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO. Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50 ; 1/2 kil., 4 fr. 50 ; 1 kil., 7 fr. 75 ; 2 kil. 1/2, 17 fr. 50 ; 6 kil., 40 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors). La petite Carte de poche DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1er itinéraire : 1re classe 225 fr. — 2e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2e, 3e et 4e itinéraires : 1re classe, 180 fr. — 2e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz

Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table with 2 columns: Number of persons and Percentage discount. Rows: 3 personnes (25%), 4 (30%), 5 (35%), 6 (40%).

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz

Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller com-

me au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1632e livraison (13 février 1892). — Voyage dans l'Arabie Pétrée (Serbal et Sinaï), par M. Charles Grad, correspondant de l'Institut de France. — (1886). — Texte et dessins inédits. — 13 gravures de Riou, Slom, Dosso, Gotorbe, Vogel, etc., et une carte.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1002e livraison (13 février 1892). — Texte : Les Trésors de la Fable, par le commandant Stany. — Le Muséum, par Alexis Lemaître. — Les Œillets verts. — Le dernier tour de l'enchanteur Merlin, par Mlle Jeanne Schultz. — Le pain de bois, par Daniel Bellet. — Saint-Barthélémy, par Fernand Calmettes. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Barban, Bussan, E. Zier, etc. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 11 février 1892 : Félix Ribeyre : Dolorès. — Bérard des Glayeux : Souvenirs d'un Président d'Assises (suite). — Henry Gréville : L'héritière (suite). — Hector Malot : La petite sœur (suite). — Eugène Chavette : Défunt Brichet (suite). — Léopold Stapleaux : Le cocou.

PARIS-PIANO

BIBLIOTHÈQUE MUSICALE BI-MENSUELLE Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois 11, rue d'Hauteville, Paris

PARIS-PIANO publie dans chaque numéro :

- 1° Un Morceau inédit (fantaisie, étude, adaptation d'opéra, etc.)
2° Un Morceau inédit (musique de genre, de danse, originale ou tirée d'opérettes en vogue).
3° Un supplément littéraire : Revue de la quinzaine (musique, théâtres, mode, bibliographie, etc.).
4° Un supplément artistique : Portraits de célébrités contemporaines.

AVIS IMPORTANT

En présence de l'immense succès du 1er n° de PARIS-PIANO (50,000 exemplaires enlevés en 15 jours) L'Administration de cette publication a décidé de vendre au numéro chacun des fascicules suivants. Paris-Piano est en vente au prix de UN FRANC le numéro chez tous les libraires, marchands de musique et de journaux. Abonnements : un an, 20 francs.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie 56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1re édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODÉ de GRIMAUD & Co

Plus actif que le sirop anti-scorbutique, il excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gormes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Cette combinaison végétale, essentiellement dépurative, est mieux tolérée que les iodures de potassium et de fer. DÉPOT : Toutes Pharmacies.

ASTHME CIGARETTES INDIENNES au CANNABIS INDICA

de GRIMAUD & Co, Phn, Paris Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie. DÉPOT : Toutes Pharmacies.

Perles de Pepsine pure de CHAPOTEAU

Elles sont souveraines contre les maux d'estomac, les Gastrites, les Gastralgies, les Renvois de gaz, les Nausées, les Pituites, les Vomissements, le Gonflement de l'estomac et de l'intestin et suppriment les Migraines, les Maux de tête, les Somnolences provenant de Digestions laborieuses. Exiger le nom de CHAPOTEAU sur chaque capsule. DÉPOT : Toutes Pharmacies.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS

Table with 4 columns: Train type (Omnibus, Poste, Omnibus), and 4 rows of departure times for various stations like Cahors, Mercues, Arrêt Douelle, Parnac, Luzac, Castelfrac, Arr. Prayzac, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac-Touzac, Fumel, LIBOS, BORDEAUX, PARIS.

De LIBOS à CAHORS

Table with 4 columns: Train type (Poste, Omnibus, Omnibus), and 4 rows of departure times for various stations like Paris, Bordeaux, Libos, Fumel, Soturac-Touzac, Duravel, Puy-l'Evêque, Arr. Prayzac, Castelfrac, Luzac, Parnac, Mercues, CAHORS.

De CAHORS à CAPDENAC

Table with 4 columns: Train type (Omnibus, Omnibus, Omnibus), and 4 rows of departure times for various stations like Cahors, Cabessut, Arcambal, Vers, Saint-Géry, Conduché, St-Cirq, St-Martin-Lab, Calvignac, Cahors, Montbrun, Tournac, Lamadeleine, CAPDENAC.

De CAPDENAC à CAHORS

Table with 4 columns: Train type (Omnibus, Omnibus, Omnibus), and 4 rows of departure times for various stations like Capdenac, Lamadeleine, Tournac, Montbrun, Cahors, Calvignac, St-Martin-Lab, Conduché, Saint-Géry, Vers, Arcambal, Cabessut, CAHORS.

A VENDRE à Périgueux vaste hôtel propre à toute industrie, et au centre du commerce. Prix 40,000 fr. Écrire à M. J. LÉON avocat, Toulouse.

MAGASIN ET APPARTEMENT

A LOUER PRÉSENTEMENT Rue de la Liberté, 10 S'ADRESSER A LA PATISSERIE LUTZY

PROFITS de 5 à 10% assurés sans risques MOYEN de REALISER BENEFICES de 100 à 500! et plus, payables tous les 15 jours. Liste et résultats obtenus envoyés gratis. COCHRANE and SONS, Stockbrokers 13 & 14, Cornhill, E.C., LONDRES

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.



Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON - Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 - LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTON